



RAPPORT ANNUEL 2024



02 41 68 98 50



contact@adapei49.asso.fr



www.adapei49.asso.fr

Avant-propos



Marie Hélène CHAUTARD

Présidente de l'Adapei 49



Xavier RICHARD

Directeur général de l'Adapei 49

Au cours de l'année 2024, notre association a continué à faire évoluer son offre de services pour l'adapter aux besoins et aux attentes des personnes accompagnées. Le virage inclusif se poursuit pour une société solidaire dans laquelle chaque personne a les mêmes droits. Les rapports d'activités des différents pôles démontrent nos actions en faveur de l'inclusion sociale, scolaire, par le travail, par le soin et l'hébergement, la culture et l'accès aux sports et aux loisirs, en prenant en considération les potentialités et les envies de chacun.

Notre association promeut l'autodétermination des personnes accompagnées et a inscrit ce principe dans son Projet Associatif Global (PAG), élaboré avec le soutien du CREAL. Concrètement, cela s'est traduit par le recrutement de professionnels pour relancer le groupe d'expression d'adultes accompagnés (EPPI) et soutenir le déploiement de la Communication Alternative et Améliorée (CAA).

Comme les années précédentes, l'Adapei 49 a veillé à maintenir dans ses établissements, ses services et ses dispositifs un accompagnement de qualité qui nécessite des moyens humains et financiers à la hauteur des recommandations des bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS). Nos professionnels sont mobilisés auprès des personnes accompagnées, ils se forment, s'inscrivent dans les réseaux, sont force de proposition pour l'évolution de l'offre et partagent la volonté associative de proposer le meilleur accompagnement possible. Nous les remercions sincèrement pour cet engagement au quotidien.

Force est de constater que, 20 ans après l'adoption de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, les discriminations demeurent, les réponses adaptées aux besoins sont insuffisantes, les familles doivent alors assurer elles-mêmes l'accompagnement de leurs enfants ou adultes.

Aussi, nous espérons que la réforme de la tarification à venir permettra l'effectivité des parcours des personnes et un réel accès aux droits individuels. Nous restons vigilants à ce que cette réforme ne conduise pas à un accompagnement et à des conditions de travail dégradés.

L'assemblée générale est une importante étape règlementaire de la vie de l'association. Elle nous donne aussi l'opportunité de remercier les bénévoles qui s'impliquent dans nos comités locaux, les adhérents et particulièrement ceux qui participent à des commissions, des groupes de réflexion ou ont accepté d'entrer au conseil d'administration. Il est bon de rappeler que notre politique associative est impulsée par ces parents bénévoles qui s'engagent dans nos instances démocratiques.

“ Après 9 ans à la présidence de l'Adapei 49, j'ai fait le choix de ne pas renouveler mon mandat.

Je quitte la présidence et le conseil d'administration de l'Adapei 49, riche d'une expérience bénévole qui m'aura fait vivre des moments forts de partages et de rencontres avec des parents, des professionnels, des personnes en situation de handicap, des partenaires associatifs. J'ai aussi eu la chance d'être entourée d'une équipe solidaire, toujours présente à mes côtés.

Durant 3 mandats, j'ai tenu mon engagement bénévole, militant et mes responsabilités, à présent, il est temps de passer le relai. La gouvernance doit tourner, se renouveler ; c'est un enjeu important de dynamisme et de vitalité dans une association parentale.

Une nouvelle gouvernance se prépare. Vous ferez bien vite sa connaissance ! ”

Marie Hélène CHAUTARD

Sommaire

Avant-propos	page 2
1. Rapport moral et d'activités	page 7
2. Rapport financier et de gestion 2024	page 29
3. Rapport d'orientations 2025	page 36
Lexique	page 39

Rédaction : présidente, directeur général, directeurs de pôle, directeur administratif et financier, directrice des ressources humaines, responsable qualité, responsable gestion et maintenance du patrimoine, administrateurs délégués, représentants des comités locaux, bénévoles, membres des commissions.

Impression : rapport imprimé en interne par l'Adapei 49 en 150 exemplaires papier | Mise en ligne sur le site Internet de l'Adapei 49 en juin 2025

Crédits photos : Adapei 49, Unapei, Flaticon, Canva, Mathieu Génon - Département de Maine-et-Loire

L'Adapei 49

Créée en 1959, l'**Adapei 49** est une **association** à but non lucratif, **de parents et d'amis, engagée pour les personnes en situation de handicap mental**.

L'Adapei 49 **milite pour la défense des droits citoyens** des personnes en situation de handicap et **leur inclusion sociale**. Elle **soutient leurs familles et leurs proches**.

L'Adapei 49 est **affiliée** au niveau national à l'**Unapei** dont elle partage les valeurs et les combats.

2 Domaines d'intervention

1 ► Fonction associative

Défendre les droits des personnes en situation de handicap mental et soutenir les familles et les proches.

2 ► Fonction gestionnaire

Développer l'offre de services médico-sociaux adaptée aux besoins et aux attentes des personnes en situation de handicap mental.



ACCOMPAGNER

les personnes handicapées tout au long de leur vie et soutenir leurs familles



DÉFENDRE

leurs droits à l'éducation, au travail, à la formation, à l'habitat, à la vie sociale, à une vie autonome...



MILITER

pour une société inclusive, solidaire et respectueuse des différences

Nos missions

Nos valeurs

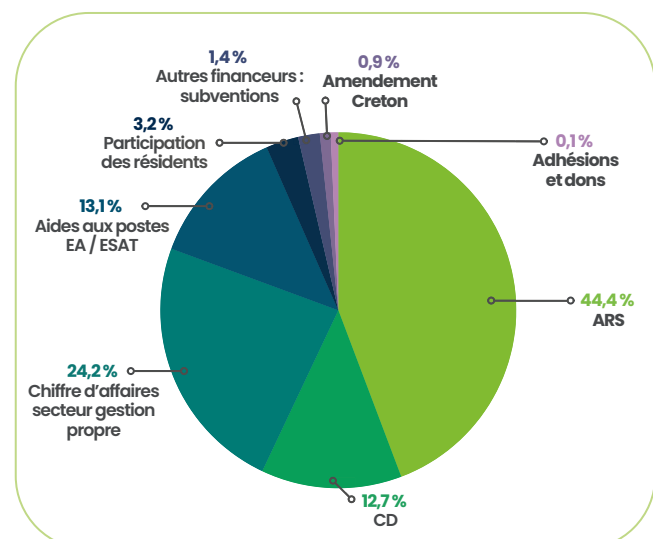
L'Adapei 49 se revendique comme une association **militante et gestionnaire** dans le champ du handicap. Elle est particulièrement attentive au respect des valeurs suivantes : **défense des droits, solidarité et engagement, respect et valorisation des capacités de la personne en situation de handicap, qualité de son accompagnement**.

Nos ressources

Plusieurs **organismes autorisent et / ou financent** les établissements, services et dispositifs ou une partie de leur activité :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire,
- Les Conseils Départementaux (CD) 49 et hors 49,
- Les Directions Régionales de l'Économie de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS),
- D'autres financeurs publics ou assimilés : le conseil régional, l'Agefiph, la CAF...

Les **activités de production et de commercialisation de nos établissements et services** (ESAT, EA, Adapei Formation, Esca'l) **participent également au financement** de l'association, ainsi que les adhésions ou les dons reçus.



1660



ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

Accompagnés par

924

Professionnels
investis et formés

46

Établissements,
services et dispositifs

Soutenus par

440

Familles
adhérentes

80

Bénévoles
engagés

5

Comités
locaux

L'association crée et gère des établissements, services et dispositifs sur l'ensemble du Maine-et-Loire pour proposer des parcours de vie adaptés et favoriser l'inclusion. Elle **accompagne les personnes en situation de handicap de la petite enfance à l'âge adulte**, en fonction de leurs projets et de leurs besoins. Les établissements, services et dispositifs sont organisés en **6 domaines d'activités** :

- **pôle ISAS** : centré sur l'accompagnement éducatif, les apprentissages scolaires et pré-professionnels et les besoins en santé.
- **pôle HAS** : centré sur l'habitat, l'accompagnement à la vie quotidienne, le soin et les activités de vie sociale.
- **pôle ESAT** : centré sur le travail comme outil de développement de compétences et d'implication dans la vie sociale.
- **pôle EA** : centré sur l'emploi, l'accès à un métier et à un parcours professionnel évolutif.
- **pôle FAP** : centré sur l'orientation professionnelle, l'élaboration d'un projet professionnel, la formation et la préparation à l'emploi.
- **pôle Sports, Loisirs et Vacances adaptés** : centré sur l'accès à des temps de détente et de développement personnel ; et le **Pôle d'Appui et de Ressources Handicap (PARH) 49**.

Notre périmètre d'intervention



*Interventions sur l'ensemble du département

L'ensemble des sigles sont expliqués dans le lexique à la page 39.

Le conseil d'administration

Trombinoscope des 23 administrateurs en 2024



**Marie Hélène
CHAUTARD**

Présidente



Gilles CHESNEAU

*Vice-président
Représentant du
comité local saumurois*



Jacky ONILLON

Vice-président



**Francis
MIGNONNEAU**

Trésorier



Virginie LOISEAU

*Trésorière adjointe
Représentante du
comité local choletais*



Odile BOURGEAIS

Secrétaire



Paul CHARLERY

*Secrétaire adjoint
Représentant du comité
local angevin*



**Guillaume BEAURE
D'AUGERES**

Membre du Bureau



Grégory BERTRAND

Administrateur



Virginie BOUET

*Administratrice
Représentante du comité
local segréen*



Evelynne LHUMEAU

Membre du Bureau



Hélène CAILLIÈRE

*Invitée du Bureau
Représentante du comité
local baugeois*



Philippe FEUFEU

Administrateur



**Jean-Marc
LECOMTE**

Administrateur



Serge LEPICIER

Administrateur



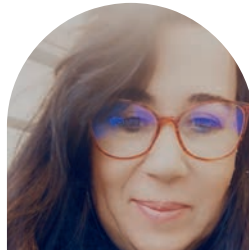
Elsa REVEILLERE

Administratrice



Elodie TAPON

Administratrice



**Nathalie
CAMPOCASSO**

Administratrice



**Virginie
AFONSO TERRIER**

Administratrice



**Jean-Jacques
BELLANGER**

Administrateur



Olivier BERTHELOT

*Administrateur
Représentant du comité
local segréen*



Nathalie CLEMENT

Administratrice



Romain COSNUAU

Administrateur

1. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS

1.1. LA VIE ASSOCIATIVE

A) Les comités locaux

Ils assurent la **vie associative sur chacun des territoires**. Chaque comité, animé par un représentant, membre du conseil d'administration de l'Adapei 49, réunit des adhérents et peut occasionnellement inviter des parents non adhérents de l'association.

Le comité local angevin

Pour assurer sa mission de lien entre les parents et de visibilité de l'association, le comité s'est réuni 8 fois en 2024 pour mettre en place des **actions** et des **rencontres** :

- **Opération brioches**,
- **Soirée dansante** à laquelle était invité l'ensemble des adhérents et leurs amis (120 personnes présentes),
- **Marché de Noël** de DOMITYS,
- Participation aux journées portes ouvertes des établissements du territoire,
- **Soutien financier** au championnat de France de Futsal et participation aux cadeaux de départ à la retraite de travailleurs d'ESAT et d'EA.



Quelques membres du comité local angevin

Action phare 2024 : À l'initiative de membres du comité, un groupe de **9 parents** d'enfants en situation de handicap s'est constitué pour **vivre l'expérience d'un parcours d'accompagnement**. **8 rencontres** ont eu lieu, guidées par des règles simples favorisant la prise de parole et l'écoute mutuelle.

Le comité local baugeois

Le comité est composé de **6 parents** et a accueilli une nouvelle maman suite à la réunion de rentrée. Le comité a organisé diverses opérations pour **financer des jeux et la sortie** de fin d'année de l'IME Champfleury à Baugé.

Le comité organise des **événements conviviaux** :

- **Café des parents** avec la rencontre des anciens de l'IME, l'occasion d'échanger sur les différents parcours possibles.
- **Journée travaux** pour donner un coup de jeune à l'IME, tout en passant un bon moment entre familles et éducateurs.
- **Pique-nique** de fin d'année avec les fratries.



Café des parents



Après-midi festif

Le comité local choletais

Le comité a organisé un **après-midi festif** en février sur le thème de la Bretagne. Au programme : mini-crêpes à volonté et musique ! **150 personnes se sont amusées** tout l'après-midi. L'organisation et la préparation ont été faites en **collaboration avec les animateurs du pôle HAS** et les personnes accompagnées. Un grand merci à eux !

Le comité a également reconduit ses **actions habituelles** :

- Le **catalogue de Noël**,
- Les rendez-vous « **Accueil des nouvelles familles** »,
- Les matinées « **Café des Parents** »,
- Les soirées « **Apéro des Parents** ».

En septembre, le comité a représenté l'Adapei 49 au **Forum des associations** organisé par la ville de Cholet.

2 nouveaux membres ont intégré le comité.

Le comité local segréen

Le comité a organisé :

- La prise de **photographies** des jeunes en individuel et en groupe par une professionnelle en janvier,
- Le partage de la **galette des rois** en février,
- Le **loto** au Lion d'Angers pour contribuer financièrement aux projets pédagogiques de l'IME Clairval à Segré,
- La **journée des familles** en juin : un moment festif où les jeunes, leurs proches, les bénévoles et les professionnels ont pu déguster des fouées.
- L'**Opération brioches** en octobre avec des jeunes de l'IME Clairval.



Loto en partenariat avec le collège Val d'Oudon

Le comité local saumurois

Le comité a mené une année 2024 dynamique au service des personnes accompagnées et de leurs familles, à travers des initiatives variées :



Théâtre participatif avec la Compagnie Noctilus

- **Convivialité et culture** : mise à disposition d'une salle de spectacle pour les enfants (IME Chantemerle / SESSAD de Saumur), partage de la galette à l'ESAT de Saumur (72 participants), après-midi festif et loto annuel (320 participants), soirée théâtrale avec l'association Théâtre Populaire Pictave.
- **Inclusion et partenariats** : participation aux portes ouvertes (ESAT / IME et SESSAD) et aux rencontres du handicap (ville de Saumur), partenariat informatique entre Anjou Numérique et le Foyer l'Accueil de Doué-en-Anjou.
- **Collecte et soutien** : vente de brioches dans nos établissements et auprès du grand public, financement de 2 journées de théâtre participatif pour les personnes accompagnées de foyers et de l'ESAT, dons financiers aux établissements saumurois de l'Adapei 49.
- **Sport et accessibilité** : financement de la remise en état des paniers spécifiques au BaskIN et aide aux démarches pour obtenir des créneaux de pratique dans une salle adaptée aux personnes à mobilité réduite.

L'année 2024 a consolidé l'engagement du comité en faveur de l'inclusion et du bien-être, grâce à des actions diversifiées et à la création de partenariats. La dynamique se poursuivra en 2025.

Recherchons bénévoles !

Devenez bénévole au sein de notre association. Vous pourrez **vous investir dans un comité local, un établissement ou un service, une commission ou au conseil d'administration** !

En tant que bénévole à l'Adapei 49, vous pouvez **réaliser des activités concrètes et variées** :

- Accompagner des personnes en situation de handicap lors de sorties (balades à pied ou à vélo, activités de loisirs, équitation).
- Soutenir l'organisation et le déroulement d'événements associatifs (opération brioches, fêtes, pique-niques, soirées).
- Accueillir et accompagner de nouvelles familles et participer à la vie associative.
- Animer ou aider à des ateliers (jeux, activités créatives, sportives, etc.) au sein des établissements.
- Prendre part à des actions de sensibilisation au handicap et représenter l'association sur le territoire.



L'engagement peut être **punctuel ou régulier**, selon vos disponibilités et vos envies. Pour plus d'informations : contact@adapei49.asso.fr

B) Les commissions transversales



La commission brioches



Les **ventes de brioches** permettent de **créer du lien** entre les personnes accompagnées, les familles, les bénévoles, les professionnels et le grand public. Elles permettent **d'échanger ou de sensibiliser sur le handicap**, et de **transmettre les valeurs de l'Adapei 49**.

L'année 2024 a été marquée par :

- Des **ventes publiques** dans les centres commerciaux, marchés, boulangeries... organisées par les comités locaux,
- De nombreuses **ventes dans les établissements** et services ainsi que dans des entreprises extérieures,
- Une **récompense** offerte aux meilleurs vendeurs.

Bilan



5716 brioches

vendues au profit de l'Adapei 49



18 540,05 €

de bénéfices en 2024

Cette action permet à chaque comité local de contribuer au financement des projets d'établissements ou de services en faveur des personnes en situation de handicap mental accompagnées par l'association, ou d'organiser des actions associatives pour les familles (journée des familles...).

Nous remercions pour leur engagement et leur implication l'ensemble de nos vendeurs / bénévoles et acheteurs de brioches, nos partenaires-boulangers, ainsi que les services administratifs du siège social et des établissements ou services.

À vos agendas pour 2025 : la prochaine Opération brioches aura lieu début octobre 2025.

La commission prospectives, stratégie associative et politique patrimoniale

La commission se réunit 3 à 4 fois par an.

Elle est animée par le directeur général et la présidente. Elle est composée des vice-présidents, d'administrateurs, du trésorier, des directions du siège, des directions de pôle et du responsable gestion et maintenance de patrimoine. Les directions d'établissements peuvent être invitées.

Elle a pour mission de réfléchir et de **faire des propositions** sur :

- **l'évolution des besoins** des personnes accompagnées,
- **l'adaptation** des réponses en matière d'**accompagnement**,
- le **développement général de l'association**.

La commission contribue au Schéma Directeur Immobilier (SDI) de l'association qui sera soumis au vote du conseil d'administration. Elle **anticipe les évolutions** nécessaires et **priorise les investissements** à réaliser. Les projets retenus seront présentés lors de l'assemblée générale dans le rapport d'orientations.

Elle **propose la politique associative** en matière de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

C) Les actions inter-associatives

La commission santé



Elle est composée de professionnels et de bénévoles des associations Kypseli, Adapei 49, APAHRC, HandiCap'Anjou et Autisme 49. Son objectif est de **faciliter l'accès aux soins des Personnes en Situation de Handicap (PSH) par des actions d'information.**

Les actions réalisées cette année :

- Participation aux **réunions de la plateforme Handisanté 49** pour l'accueil des PSH à l'hôpital,
- Participation à l'**élaboration des guides et de la fiche patient remarquable du dispositif Handisas 49** pour faciliter l'hospitalisation en urgence des personnes en situation de handicap complexe,
- **Sensibilisation au handicap** des étudiants du pôle santé de l'institut Mongazon, à Angers,
- **Conférences d'information sur le handicap** et présentation des outils Santé BD auprès des soignants de la clinique de l'Anjou,
- Présentation du handicap mental devant les étudiants en médecine de la session annuelle du certificat optionnel sur le handicap de la faculté de médecine d'Angers,
- Recherche de familles et de professionnels qui acceptent d'**accueillir des étudiants en médecine pour partager une journée de découverte** du quotidien d'une personne en situation de handicap,
- Mise en place d'une **formation FALC pour les référents handicap du CHU d'Angers** avec l'Adapei Formation et participation de personnes en situation de handicap pour validation des écrits,
- Participation à l'**élaboration de fiches Santé BD** avec Coactis Santé.

La représentation de l'Adapei 49 au sein de l'UDAF 49



L'**UDAF de Maine-et-Loire** est une institution engagée pour **améliorer la vie des familles, et défendre leurs intérêts.**

Ses 4 principales missions sont :

- Porte-parole des familles,
- Expert de leurs réalités de vie,
- Services aux familles et aux personnes vulnérables,
- animateur associatif.



Les objectifs concrétisés en 2024 :

- **Mise en œuvre et continuité des services** à destination d'un public fragilisé avec les différents partenaires :
 - La **plateforme de répit et d'accompagnement des aidants de personnes handicapées**,
 - La **Communauté 360**, collectif accessible gratuitement au 0800 360 360 aux personnes en situation de handicap et leurs aidants,
 - **J'nova**, suivi personnalisé à destination des jeunes ruraux de 16 à 25 ans,
- **Soutien à la parentalité, accueil médiation familiale, Point Conseil Budget**,
- Poursuite des **ateliers à usage responsable du numérique** (écoles, collèges, associations...).

Le saviez-vous ? L'UDAF fêtera ses **80 ans** en novembre 2025.

L'Adapei 49 est représentée au conseil d'administration de l'UDAF 49 par Marie-Loïc MINGOT, bénévole.

D) L'adhésion à l'association

En 2024, ce sont **417 personnes** qui ont adhéré à l'Adapei 49.



En adhérant à l'Adapei 49, **vous** :

- **Défendez les droits** des personnes en situation de handicap,
- **Soutenez des projets** concrets qui changent des vies,
- **Participez à la vie associative** (événements, sensibilisation...),
- **Restez informé** de ce qui se passe pour votre enfant ou proche.

Le montant de l'**adhésion pour 2025** est maintenu à **80 €** (soit 27,20 € après réduction d'impôts pour les personnes imposables). Vous **rejoignez une communauté solidaire** de familles et proches partageant vos préoccupations. **Chaque adhésion renforce les actions de l'association** qui accompagne ces personnes dans leur parcours de vie, tout en sensibilisant le grand public.

“Ensemble, faisons bouger les lignes et changeons les regards.”

E) L'Aide aux Projets Vacances (APV)



En 2024, les travailleurs d'ESAT ont épargné 150 €. Après une bonification opérée par leur ESAT, ils ont reçu un carnet de chèques vacances ANCV d'une valeur de 200 €. Ainsi, les **ESAT ont versé un total de 7100 € de bonification pour l'épargne de 142 travailleurs.**

Malgré d'importants retards dans l'envoi des chèques vacances ANCV, **l'ensemble des APV demandées ont pu être attribuées.**

Ainsi, les commissions Unapei / ANCV ont aidé **60 départs en vacances** pour un **montant global de 22 310 €.**

L'Adapei 49 s'est mobilisée pour maintenir ce service d'APV le plus largement possible pour les familles adhérentes. Ce travail conséquent est l'une des missions de **Cécile BESSARD, assistante administrative au siège social**. Afin d'alléger sa charge de travail, nous demanderons aux familles de bien vouloir **déposer leur dossier dûment complété de toutes les pièces justificatives demandées, en février 2026.**



Pour rappel, peu d'associations proposent cette aide.

Le saviez-vous ?



L'Aide aux Projets Vacances (APV) est un dispositif qui aide les personnes en situation de handicap à financer leurs vacances. Grâce à des chèques-vacances et des aides financières bonifiées par l'Unapei / ANCV, elles peuvent payer un séjour par an, adapté ou en famille, accessible et inclusif.

Pour pouvoir en bénéficier, il faut adhérer à l'Adapei 49.

1.2. LE FONCTIONNEMENT DES PÔLES D'ACTIVITÉS

A) Pôle Inclusion Scolaire, Accompagnement et Soins (ISAS)

Le Pôle ISAS accompagne plus de 635 enfants, adolescents et jeunes adultes. Ils présentent des situations de handicap variées, majoritairement en lien avec : une déficience intellectuelle, des troubles du neurodéveloppement, des troubles psychiques, des handicaps associés dont des handicaps rares. Le pôle engage une **dynamique inclusive, progressive, adaptée aux possibilités de chacun**. Il permet aussi l'accueil sur les lieux ressources en fonction des besoins.

635 jeunes accompagnés
(de 2 à 20 ans)

378 professionnels

11 établissements, services
et dispositifs



Une activité proposée à l'IME Champfleury à Baugé

Les champs d'intervention sont riches et variés sur le pôle ISAS. Déployés sur l'ensemble du département, les établissements, services et dispositifs offrent aux personnes accompagnées un **large panel de prestations** :

- l'**éducation** et l'apprentissage des enfants et adolescents,
- la construction d'un **projet personnalisé**,
- l'apprentissage de **compétences préprofessionnelles**,
- l'accompagnement autour de l'**accès aux soins**,
- le soutien à la **mobilité**,
- la **participation à des activités**, en groupe ou en individuel, favorisant l'**autonomie et l'inclusion sociale**.

En 2024, notre pôle s'est engagé à poursuivre ses efforts pour **améliorer la qualité de nos services** et renforcer notre collaboration avec divers partenaires.

Les faits marquants 2024

- **Passage du territoire choletais en dispositif** au 1^{er} janvier 2024.
- **Mise en place d'un dossier de santé partagé** via notre logiciel Ogirys : ce projet vise à centraliser les informations de santé des personnes accompagnées, facilitant ainsi leur suivi et leur accompagnement.
- **Nomination d'un correspondant qualité par territoire** et création d'une cellule qualité pôle. Le déploiement des correspondants qualité va permettre d'assurer un suivi régulier et d'améliorer les pratiques au sein de chaque établissement et service.
- **Travail d'élaboration d'une nouvelle convention** entre l'Éducation nationale et l'Adapei 49. Ce projet vise à renforcer les synergies entre nos deux institutions. Aujourd'hui ce projet est suspendu dans l'attente d'une nouvelle convention qui sera proposée conjointement par l'ARS et l'Éducation nationale.
- **Identification de référents sports** au sein de nos établissements. L'objectif est de promouvoir l'activité physique adaptée en favorisant le bien-être et l'épanouissement des personnes accompagnées.



*Jardin sensoriel à l'IME Chantemerle
à Bagneux*

- **Organisation de 2 forums de l'emploi sur Cholet** : ces événements ont permis de faire découvrir les métiers du médico-social à un public non informé et de recruter des professionnels sur le territoire choletais.
- **Proposition de séjours adaptés** à des enfants à double vulnérabilité (handicap et protection de l'enfance) sur 2 périodes de fermeture (5 semaines cet été et 2 semaines à Noël) en partenariat avec l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Ces séjours ont été financés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le département.
- **Révision du projet associatif** : une réflexion collective a été menée pour participer à l'élaboration du projet associatif en tenant compte des évolutions sociétales et des besoins des personnes accompagnées.

- **Accompagnement autour des transitions d'âge** : avenant au contrat de séjour à 18 ans, transcription du guide des démarches à engager à partir de 16 ans, lancement de l'outil d'évaluation MySkilliz partagé avec le pôle ESAT.
- **Adaptation des outils** : réalisation du contrat de séjour en FALC pour l'ensemble du pôle.
- **Augmentation de la file active du PCPE "situations complexes"** : 30 accompagnements d'enfants sans solution.
- **Pérennisation** du Dispositif d'Appui à la Scolarisation des Elèves (DASE) et de l'Équipe d'Appui aux Assistants Familiaux (EAAF) qui accueillent des enfants en situation de handicap.

Les perspectives 2025

- **Externalisation des ateliers** de l'IME Bordage Fontaine à Cholet.
- **Des audits de circuits du médicament** vont être réalisés afin de sécuriser la prise médicamenteuse au sein de nos établissements.
- **Élections CVS** : l'enjeu est la mobilisation des familles.
- **Ouverture d'une classe externalisée collège** sur le territoire choletais.
- Mise en œuvre des **dispositifs intégrés** (IME / SESSAD) en lien avec les orientations de l'ARS, de l'Éducation nationale et de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA).



*Activité peinture au
SESSAD de Cholet*



En novembre 2023, nous avons commencé à **aborder le thème de la Vie Intime, Affective et Sexuelle (VIAS) des personnes en situation de handicap** avec l'intervention de Madame LEGARDINIER, formatrice en VIAS. **Deux autres rencontres** (journée des familles et assemblée générale) ont permis de **partager et d'enrichir nos réflexions** autour de cette thématique. Nous avons consacré une nouvelle commission enfance à un temps sur la VIAS en **abordant les axes juridiques et éthiques** en présence de Maître Elodie JEAN (avocate, intervenant en droit de la santé et en droit de l'action sociale et des familles), et du Docteur Miguel JEAN (praticien hospitalier et consultant en étude clinique pour le CHU de Nantes).

B) Pôle Habitat, Accompagnement et Soins (HAS)

Le pôle HAS accompagne les personnes adultes dans leur parcours habitat, d'un établissement médico-social au domicile classique. Le pôle développe son action autour d'une approche globale des besoins de la personne et des principes d'effectivité des droits des personnes, de leur autodétermination et de subsidiarité.

390 adultes accompagnés
(à partir de 18 ans)

186 professionnels

11 établissements et services

2 habitats inclusifs



Balade en vélofauteuil à Cholet

Une offre qui évolue...

2024 sera marquée par la réponse à 2 appels à candidatures inscrits dans le cadre du schéma départemental autonomie 2023 - 2027.

Plusieurs **projets** ont été **retenus** :

- **L'extension du SAMSAH** avec **10 places** sur Saumur et **10 places** sur le territoire angevin.
- **La transformation des 3 foyers d'hébergement en 3 centres habitat** qui permettront d'accompagner des personnes avec des orientations Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes (UPHV), Foyer d'Hébergement (FH) et Foyer de Vie (FV).
- **L'extension de 7 places sur le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)** de La Longue Chauvière à Cholet.
- La validation du projet d'**Habitat Inclusif (HI) Général Foy** avec une ouverture prévue fin 2026 pour **14 habitants**.

En 2024, de **multiples évènements** ont été rendus possibles par l'investissement des professionnels du pôle HAS : réflexion sur le parcours d'admission au niveau des SAVS, retour de la **fête du foyer des Résidences**, participation à la **réalisation d'une fresque** au sein d'un centre social, des **ateliers collectifs** proposés par le SAMSAH, 2 déménagements du SAJE en raison d'une problématique d'insalubrité des locaux, les **marchés de Noël** aux foyers de la Maison des Pins et des Résidences...

Les faits marquants 2024



La coordination de parcours, un enjeu fort au service du projet de vie de la personne accompagnée : les coordinateurs de parcours et les cadres du pôle HAS se sont réunis pour une journée de travail sur la coordination de parcours. Cette fonction a débuté en 2016 et s'est progressivement déployée sur les différents territoires du pôle HAS. Il était important de **définir une vision partagée** de la coordination de parcours, **des modalités de fonctionnement** et envisager les travaux à mener sur 2025 afin de clarifier cette fonction auprès des personnes accompagnées, leur entourage et les professionnels.



Le forum « Mes droits, parlons-en ensemble » est une initiative du SAJE, partant du constat que beaucoup de personnes accueillies et leur entourage n'avaient qu'une vue très partielle de **leurs droits en lien avec leur situation de handicap**. Ce forum d'**informations et d'échanges** a été mené en étroite **collaboration avec la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)** du département du Maine-et-Loire. 68 personnes ont participé au forum.

Les forums de l'emploi sur le territoire choletais pour répondre aux enjeux du recrutement : en avril 2024, l'Adapei 49 a organisé sur Cholet, en partenariat avec l'agence d'intérim ETTIC, son premier forum de l'emploi. Cette première édition a permis aux différents pôles des établissements et services du choletais de présenter leurs activités à des personnes en recherche d'emploi, d'orientation ou en reconversion. Quelques contacts se sont concrétisés par des recrutements pour la période estivale. Après une seconde édition en octobre 2024, une troisième édition s'est déroulée en avril 2025.

La concrétisation de 2 projets d'habitats hors médico-social :

- **Les Résidences des Jardins Verts à Saumur** : depuis le 15 mars 2024, cet habitat inclusif permet à **9 personnes** de **vivre dans leur propre logement**, avec le **soutien d'une animatrice-coordinatrice**. L'**inauguration** officielle s'est tenue le 18 octobre 2024 en partenariat avec Saumur Habitat. Les 9 habitants, pleinement impliqués dans l'événement, ont **partagé leur expérience et témoigné de leur quotidien** au sein de cet habitat inclusif.



*Dévoilement
de la plaque*



*Discours des
habitants*



*Inauguration
de la résidence*



Site des Buissonnets

- **6 logements sociaux fléchés** pour des personnes accompagnées par l'Adapei 49 sur le site des **Buissonnets à Avrillé**. Ils font partie d'une résidence de 32 logements, du bailleur social Podeliha, livrée le 1^{er} juillet 2024. Ce **projet innovant** propose sur un même site : un lycée, une mini-crèche, des locaux commerciaux et de l'habitat social. Il illustre les avancées de l'inclusion sociale et apporte la preuve que des personnes en situation de handicap, qui jusqu'alors n'avaient le choix qu'entre le domicile familial et l'hébergement médico-social, peuvent aujourd'hui **accéder à un logement de droit commun en qualité de locataires à part entière**.

Quelques perspectives 2025

- Le déploiement de l'**extension du SAMSAH**.
- La réflexion sur les **besoins immobiliers** pour les services **SAMSAH et SAVS** sur Angers.
- Des **travaux de rénovation** des espaces privatifs au **foyer de la Maison des Pins** : ils permettront d'offrir des espaces de vie de qualité aux personnes accompagnées.
- La négociation avec le département sur les modalités budgétaires de **l'évolution des foyers d'hébergement en centres habitats**.
- La poursuite du déploiement du **groupe de réflexion éthique** sur le territoire choletais.
- L'**emménagement du SAJE** dans ses nouveaux locaux sur le site des Buissonnets à Avrillé.

La **commission habitat** s'est réunie une fois en 2024. La thématique était celle de **l'accompagnement du vieillissement des personnes en situation de handicap**. Après un repérage des actions conduites et des attentes formulées par l'entourage, il a été convenu de poursuivre cette thématique avec la présentation de la **commission vieillissement du territoire choletais** et du partenariat avec l'EHPAD du Val de Moine qui a ouvert une Unité pour Personnes Handicapées Âgées (UPHA).



C) Pôle Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT)

Le pôle ESAT a pour mission d'**accompagner les travailleurs en situation de handicap dans leur parcours de vie**. Les ESAT sont des **lieux d'apprentissage et d'expérimentation**. Le pôle a pour vocation de **favoriser l'insertion** des travailleurs en milieu ordinaire pour ceux qui le souhaitent. Les accompagnements individualisés permettent d'**identifier les compétences et le potentiel** de chaque travailleur en soutenant et valorisant ses évolutions.

342 travailleurs handicapés
(de 20 à 64 ans)

71 professionnels

7 filières métiers

6 ESAT



*Formation des délégués
des personnes en situation de handicap*

L'année 2024 souligne l'engagement du pôle ESAT à poursuivre ses actions en faveur du plan de transformation des ESAT. Dans ce cadre, **les délégués des personnes en situation de handicap ont pris leur fonction** au sein de chacun des ESAT. Ce sont des représentants élus par leurs pairs. Ils ont pour mission fondamentale de **faire entendre la voix et les préoccupations des travailleurs**. Ils participent aux Conseils de la Vie Sociale (CVS) et contribuent aux réflexions sur l'amélioration des conditions de travail et de vie. Ils établissent un lien entre les travailleurs et l'équipe d'encadrement. Ils facilitent le dialogue et la compréhension mutuelle. Ils veillent également au respect des droits individuels et collectifs.

Ces délégués ont été **accompagnés dans leurs fonctions par une formation** et disposent d'outils (temps dédié, matériel...) pour assurer pleinement leur rôle.

Nos ESAT jouent pleinement leur rôle en faveur de l'insertion professionnelle. Nous avons consolidé les efforts en matière d'insertion par des sorties de travailleurs vers le milieu ordinaire. Au total, ce sont 16 travailleurs qui ont signé un CDD ou CDI.

Retour sur les évaluations externes sur le pôle : une obligation légale

L'évaluation externe s'est déroulée sur l'année 2024. Elle s'inscrit dans le cadre de la loi 2002-2. À travers une analyse de nos établissements, un **organisme indépendant évalue** plusieurs dimensions : le **projet d'établissement**, l'**accompagnement socio-professionnel**, les **conditions de travail**, la **participation des travailleurs**. Pour cela, les évaluateurs ont réalisé **des entretiens en collectif ou individuel** avec les travailleurs, les professionnels, les membres du CVS et ils ont analysé des documents institutionnels.

Le pôle ESAT a obtenu une **excellente note globale de 3,7 sur 4** lors de l'évaluation qualité de l'Adapei 49. Tous les ESAT ont franchi cette étape avec de très bons résultats. Des actions sont planifiées pour poursuivre notre amélioration en continu. Les évaluateurs ont très fortement souligné la **qualité de la mise en œuvre de l'accompagnement à visée inclusive pour les 6 ESAT**.

Les faits marquants 2024



Remise des médailles
du travail à l'ESAT de
Cholet



Remise des médailles
du travail à l'ESAT du
Louroux-Béconnais
L'Argerie



Portes ouvertes
de l'ESAT d'Avrillé



Portes ouvertes
de l'ESAT de Saumur



Portes ouvertes
de l'ESAT de la
Pommeraye
Loire-Mauges



- **Duoday** : 51 travailleurs (50 en 2023)
- **Mise à disposition** dans le milieu ordinaire : 64 travailleurs (52 en 2023)
- **CDD** : 13 travailleurs (5 en 2023)
- **CDI** : 3 travailleurs (2 en 2023)

Les perspectives 2025

Après une année de transition avec l'**arrivée du nouveau directeur de pôle, Johann Madiou** (suite au départ en retraite de Claude Baudin), il est important de **poursuivre les actions du pôle**, en se concentrant sur l'avenir des 6 établissements :

- Assurer la continuité des projets en lien avec le **plan de transformation des ESAT** :
 - développer les conventions de partenariat commercial notamment avec Odéa,
 - mettre en place des instances mixtes travailleurs / professionnels dans chaque ESAT (commission sur la Qualité de Vie au Travail (QVT) et conditions de sécurité).
- Engager la réflexion pour **élaborer le projet de pôle** en lien avec le projet associatif,
- Renforcer les **actions commerciales d'esatco Anjou** en priorisant les démarches auprès des clients potentiels sur nos territoires,
- Démarrer les **travaux d'extension de l'ESAT du Louroux-Béconnais - L'Argerie** qui s'étaleront jusqu'en 2027.

Il faut réinterroger les **actions du pôle** notamment au regard des contraintes : évolution des publics, financements limités, incertitudes conjoncturelles commerciales, vieillissement des populations...

Les **orientations stratégiques pour 2025** et les années qui suivront se concentrent sur :

- L'amélioration continue de l'accompagnement personnalisé,
- Le renforcement des compétences professionnelles,
- L'innovation technologique et pédagogique,
- La promotion de l'inclusion et de la citoyenneté.



La **commission ESAT s'est réunie une fois** en 2024. Ce moment a permis avec l'ensemble des directeurs adjoints des établissements de **présenter leurs activités, les ressources ainsi que les difficultés rencontrées** au cours de l'année. Elle a fait l'objet de nombreux échanges avec les administrateurs montrant la volonté de partage et d'une meilleure compréhension de cet écosystème.

D) Pôle Entreprises Adaptées (EA)



Les **Entreprises Adaptées du pôle** permettent à des **personnes en situation de handicap** pour qui l'accès au marché du travail est difficile, **d'obtenir un emploi dans des conditions adaptées à leurs capacités**.

Les EA les **accompagnent dans leur projet social et professionnel** et peuvent être une **passerelle vers d'autres employeurs** du secteur privé et public.

291 emplois salariés dont
231 salariés en situation de handicap
(entre 20 et 60 ans et +)
60 professionnels
4 Entreprises Adaptées (EA)



*Préparation de commandes - ligne Prima
à l'EA de Cholet*

Le Pôle EA, sur ces activités économiques en 2024 :

- Un **chiffre d'affaires 2024 honorable de 10 806 460 €**, bien qu'en légère baisse par rapport à 2023 (- 0.5%, - 54K€), dans un contexte économique général qui s'est dégradé à partir du 2^{ème} semestre 2024.
- Une **disparité dans les 9 activités du pôle**, avec certaines activités liées à la sous-traitance industrielle impactée par de fortes **baisses et des ralentissements de la consommation** :
 - 13% pour les emballages horticoles et industriels bois,
 - 20% pour le secteur préparation de commandes accessoires fenêtres (bâtiment),
 - 29% pour le secteur démantèlement informatique avec la perte d'un gros client ; une relative stabilité pour le secteur câblage électrique malgré la délocalisation de 2 gros clients.

- **compensées par des activités de services en progression :**

- la prestation de détachement de personnel en entreprises entre 17% et 25%, en particulier sur Cholet.
- les blanchisseries de la Pommeraye et Verrières-en-Anjou : entre 2% et 4%.
- les espaces verts d'Avrillé et Verrières-en-Anjou : entre 2% et 7%.



Un **bon équilibre** aujourd'hui trouvé **entre nos activités de sous-traitances industrielles (41%) et de prestations de services développées (59%)** apporte au pôle EA une meilleure stabilité pour ses activités économiques. Cette anticipation permettra de limiter les impacts d'une probable baisse d'activité sur les sous-traitances en 2025.

Les faits marquants 2024



Cuisine centrale
à l'EA de Cholet

L'événement marquant pour l'année 2024 reste le **désengagement total du client final « Les Menus Services »** pour les repas fabriqués à la cuisine centrale de Cholet d'Odéa / Poivre & Sel, d'ici fin décembre 2025 (construction de leur propre cuisine à Angers). L'enjeu majeur pour cette cuisine, orientée vers la réalisation de repas pour le portage à domicile, va être de **trouver de nouveaux clients** pour compenser les quelques 4000 repas faits quotidiennement. Notre partenaire Poivre & Sel est fortement mobilisé dans la **recherche de nouveaux marchés**.

Le pôle EA pour 2024, c'est aussi :

Une **continuité de structuration** pour assurer l'accompagnement de nos salariés et de nos activités :

- Le passage de **17 salariés en situation de handicap en CDI**, l'accueil de **70 stagiaires**,
- Le **recrutement** de chefs équipe, d'un mécanicien espace vert, d'un poste administratif et renfort commercial au service,
- La **mise en place d'un poste de chargé d'accompagnement socio-professionnel** intégré au service RH du pôle EA, à 90%, sur le territoire angevin, dédié à l'accompagnement de nos salariés en situation de handicap,
- Le **renforcement de notre équipe commerciale** pour rechercher de nouveaux clients régionaux, afin de développer de nouveaux marchés.

Une continuité pour **structurer notre démarche de communication** externe et interne, et encore mieux faire connaître nos 4 EA d'Odéa sur le territoire :

- La **dynamisation de nos publications sur les réseaux sociaux** (Facebook, Instagram et LinkedIn) ainsi que sur **notre site internet : www.odea49.fr**
- De **nouvelles adhésions à des groupements connus** : Produit en Anjou, Network... et **participation au salon du végétal**, salon de l'hôtellerie de plein air...
- Un travail de développement pour de nouvelles **diversifications dans nos métiers** :



Salon du végétal à Angers



Installation d'une pergola



Pergola en bois



La commission EA s'est réunie 1 fois, le directeur de pôle et l'administrateur délégué se sont rencontrés 4 fois. Cela a permis des échanges sur les principaux enjeux, à savoir **le développement commercial, l'aménagement immobilier et l'évolution de nos organisations en mode inclusif**.

E) Pôle Formation et Accompagnement Professionnel (FAP)



Le pôle FAP trouve des solutions d'insertion et d'inclusion dans le milieu professionnel. Les professionnels du pôle accompagnent et se mobilisent pour les personnes avec ou sans handicap, des plus jeunes aux plus éloignés de l'emploi.

Le pôle intensifie sa démarche inclusive auprès des bénéficiaires et des entreprises. Il a pour ambition d'apporter des réponses, du soutien et des diagnostics aux chefs d'entreprise et à leurs équipes dans l'insertion de ces nouveaux salariés.

2500	Stagiaires et bénéficiaires formés et accompagnés
2000	Adultes en situation de handicap formés
40	Professionnels
3	Établissements
14	Services et dispositifs



Les professionnels du pôle FAP

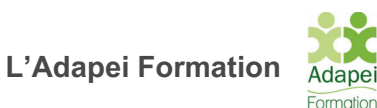
Le Pôle FAP regroupe l'Adapei Formation, le service Apic's et le dispositif Transitions qui porte la plateforme Emploi accompagné et le Service Insertion (SI).

Cette structuration permet de travailler autour d'un projet commun : l'insertion professionnelle par le biais de la formation, de l'accompagnement et de l'inclusion en entreprise. La proximité des Conseillers en Insertion Professionnelle (CIP) et des job coach permet d'éviter les ruptures de parcours.

Ainsi les 40 professionnels du pôle FAP peuvent accompagner plus efficacement les personnes dans leur parcours professionnel, en facilitant les passerelles entre les différents dispositifs et services. Cela apporte du soutien et de la sécurité dans des phases de changement, de transformation et de transition.

Les faits marquants 2024

En 2024, le pôle FAP a trouvé l'équilibre financier du service insertion et de l'emploi accompagné. Il a eu un résultat positif pour le service Apic's. Mais le pôle a subi les hausses de charges. Il a également eu des pertes de financements d'Adapei Formation, dues à l'instabilité des marchés, ce qui a fragilisé fortement le résultat global.



- Sur l'année 2024, l'Adapei Formation a accompagné et formé près de 2500 travailleurs d'ESAT et d'EA stagiaires, bénéficiaires et demandeurs d'emploi dont plus de 2 000 en situation de handicap.
- L'audit de renouvellement Qualiopi a été obtenu avec succès.
- Deux professionnels d'Adapei Formation ont été formés à « Devenir référent accessibilité S3A ». Ils participeront à l'adaptabilité de l'accueil des personnes en situation de handicap mental dans les lieux publics.
- Validation par l'Unapei pour que l'Adapei Formation porte la certification de la formation FALC au niveau national.



Interaction du groupe PCA - Apic's

Le service Apic's



En 2024, nous avons **accompagné 38 bénéficiaires** dans les différents lieux d'Apic's : sur les deux plateaux techniques en dehors des ESAT d'Avrillé et de Cholet, mais aussi dans les ESAT de rattachement de Trélazé, Cholet, La Pommeraye et Avrillé. Le service a eu **des moments forts** :

- **Audit d'évaluation de la qualité** : création d'outils permettant l'appropriation de thématiques telles que l'autodétermination, la prévention de la maltraitance... C'est une réelle satisfaction pour chacun d'avoir contribué au bon déroulement de ces moments forts du service, et une grande fierté d'obtenir un résultat de 3,7 sur 4 pour un jeune service.
- Rencontre de bénéficiaires Apic's, de stagiaires de la formation professionnelle d'Adapei Formation et d'un collectif d'artistes tagueurs pour la **réalisation d'une fresque murale sur le bâtiment Apic's Avrillé**.



Fresque murale

Dispositifs Transitions



DISPOSITIFS TRANSITIONS

Le Service Insertion



En lien avec le plan de transformations des ESAT, le service insertion a accompagné **17 travailleurs d'ESAT et d'EA souhaitant se diriger vers un emploi en milieu ordinaire**. De périodes de mise à disposition jusqu'à une inclusion en CDI, l'accompagnement est réalisé afin de prévenir la rupture de parcours. La **job coach est là pour sécuriser la personne et l'entreprise**, elle accompagne sur le terrain autant que cela est nécessaire. Elle favorise le dialogue et la compréhension entre les parties. Elle accompagne aussi la personne en situation de handicap dans la phase de retour vers l'ESAT en fonction de ses besoins.

La plateforme Emploi Accompagné



La plateforme départementale permet d'accompagner **130 bénéficiaires** par 7 job coach sur le département dont 60 % sont en emploi à ce jour.

L'animation de la plateforme réalisée par les job coach a permis la création d'un site Internet, de groupes d'échanges de pratiques proposées à tous les CIP des ESAT du Maine-et-Loire, et d'une veille institutionnelle métier avec la création d'un flash infos et d'événements.



Fabien et son tuteur

Les perspectives 2025

Une présentation du pôle FAP en conseil d'administration a eu lieu le 28 janvier 2025.

Un comité de gestion eu lieu le 28 mars 2025. Deux autres comités auront lieu prochainement.

- **Développer le Service Insertion** par l'accompagnement de **15 personnes supplémentaires** vers l'entreprise classique,
- **Obtenir le nouveau marché** départemental AVAnCE 2026 - 2030,
- **Déployer la formation "Autodétermination"** dans l'association,
- Déployer la **formation S3A** en Pays de la Loire,
- **Créer un répertoire de formation** pour les entreprises,
- **Amplifier les collaborations inclusives** sur le service Apic's.



La commission formation n'a pas pu se réunir. En revanche un comité de gestion a eu lieu en avril 2024.

F) Pôle Sports, Loisirs et Vacances adaptés



Le pôle Sports, Loisirs et Vacances adaptés propose des activités sportives, culturelles et de loisirs pour les enfants, adolescents et adultes en situation de handicap mental, psychique.

Les accueils de loisirs enfance et jeunesse et quelques séances sportives sont accessibles à un public mixte, porteur ou non d'un handicap.

413 personnes inscrites à Esca'l

4 secteurs

9 professionnels permanents

52 000 heures d'accompagnement



Une équipe renouvelée

En 2024 l'équipe a connu **plusieurs mouvements** :

- Romain LEZLA, éducateur sportif depuis 2006, est parti.
- Virginie OLIVIER, directrice du pôle depuis 2013, a changé de poste en interne. Elle a transmis ses responsabilités à **Coralie DILÉ**.
- Suzon KUBIAK-MORIN, coordinatrice du secteur vacances, est partie.
- l'arrivée de **Caroline FAVALLI**, coordinatrice du secteur loisirs adultes et des vacances, et de **Léa BILLON**, animatrice loisirs et vacances adultes.

Esca'l continue de répondre aux besoins et attentes des personnes accompagnées et des familles dans ses 4 secteurs d'activités : sport, enfance jeunesse, loisirs adultes et vacances.

Les faits marquants 2024

Secteur sport

En janvier 2024, Esca'l a organisé le **championnat de France de Para-Futsal adapté**. Cette compétition, encadrée par la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA), a regroupé les 16 meilleures équipes du Para-Futsal adapté français (environ **140 sportifs** et **40 accompagnateurs présents** tout au long du week-end).



Secteur enfance jeunesse

Une centaine d'enfants ont été accueillis au sein de notre **accueil de loisirs et accueil jeunes**. De nombreuses activités, sorties et séjours adaptés ont répondu aux besoins spécifiques des publics.

En parallèle, Esca'l, en partenariat avec le département et l'ARS a mis en place **une offre de séjours pour les enfants à double vulnérabilité** (handicap et protection de l'enfance). L'été dernier, **6 enfants** ont été **accueillis** sur une période de **5 semaines**.

Secteur loisirs adultes

Les Escaliens sont toujours au rendez-vous sur nos activités. En 2024, **16 journées**, **13 week-ends** et **106 soirées** ont été proposés. Le conseil des Escaliens s'est réuni 2 fois afin de faire un bilan et de donner leurs idées pour les prochaines activités.



Secteur vacances

Près d'une **trentaine de séjours** ont été organisés. Cette année, les vacanciers ont profité d'une large offre de vacances dans toute la France. Au programme : balades, visites culturelles, restaurants, ski...

Les perspectives 2025

Après une fin d'année 2024 marquée par un **renouvellement d'une partie de l'équipe**, **2025 sera une année de restructuration**. La nouvelle équipe enrichira le projet de pôle avec des valeurs fortes afin de poursuivre **l'engagement auprès des personnes accompagnées** :

- Mise en place de nouveaux outils de gestion,
- Réorganisation du pôle sur le volet RH,
- Poursuite des actions avec le département pour les enfants à double vulnérabilité,
- Développement d'une offre de loisirs pour les jeunes adultes,
- Promotion de nos actions en communiquant davantage vers nos partenaires,
- Élaboration du nouveau projet de pôle en lien avec le projet associatif 2025 - 2029.



La **commission Esca** s'est réunie deux fois en 2024. Ces temps d'échanges permettent de faire un **bilan des différentes activités et de mieux comprendre le fonctionnement du pôle**.

G) Pôle d'Appui et de Ressources Handicap (PARH) 49



Le **PARH 49** est un **service dédié aux familles, aux assistants maternels et aux professionnels** de structures d'accueil du jeune enfant, d'accueils de loisirs périscolaires / extrascolaires ou de clubs sportifs. Il intervient auprès des professionnels afin de favoriser et d'**accompagner l'accueil des enfants en situation de handicap sur l'ensemble du Maine-et-Loire**.

114 enfants accompagnés

131 heures de sensibilisation

14 malles pédagogiques empruntées



En 2024, le PARH 49 a complété son offre d'accompagnement à travers un **nouveau protocole** :

- Un **entretien est proposé afin de recueillir les attentes** concernant l'accueil des enfants à besoins spécifiques. Cet entretien permet de mieux comprendre les attentes et de définir les besoins précis.
- Une **observation de la structure accueillante** est effectuée par nos professionnelles, dans le but d'évaluer l'environnement et d'identifier les adaptations nécessaires pour un accueil optimal.

Suite à l'entretien et à l'observation, le **PARH 49 propose des réponses adaptées aux besoins** :

- Le **livret d'accueil** des enfants à besoins spécifiques,
- La mise à disposition de **malles pédagogiques**,
- L'**analyse de la pratique** pour les équipes dans les structures du droit commun,
- Les **sensibilisations** à l'accueil des enfants en situation de handicap.

1.3. LES AUTRES ACTIVITÉS

A) La démarche qualité



En 2024, le **cabinet Celaé a mené l'évaluation de 30 ESSMS** selon les nouvelles modalités introduites par la réforme portée par la Haute Autorité de Santé (HAS) en 2019.

Ces évaluations ont permis de **recueillir l'expression des personnes accompagnées** et des membres des CVS, d'**interroger les pratiques professionnelles** et de **questionner les organisations** à la lumière des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

Dès 2023, l'ensemble des acteurs a engagé un travail autour des thématiques interrogées dans le nouveau référentiel national.

Avec une cotation moyenne générale de **3,7/4**, **les résultats** marquent l'importante mobilisation de tous dans la préparation de ces évaluations et soulignent la qualité de l'accompagnement mis en œuvre.

Un très bon niveau de qualité a été relevé sur l'expression et la participation de la personne accompagnée, le respect de ses droits et l'accompagnement à l'autonomie.

Des actions d'améliorations sont à prévoir concernant l'impulsion de la bientraitance et de l'éthique, le développement de l'accompagnement à la santé, la maîtrise des démarches qualité et gestion des risques.

Les évaluations ont permis de renforcer l'inscription des structures dans une **dynamique d'amélioration continue de la qualité** au bénéfice des personnes accompagnées.

B) La gestion et la maintenance du patrimoine

Audits énergétiques

En 2024, nous avons réalisé **10 audits énergétiques** sur des sites stratégiques de l'Adapei 49. Ces études analysent les pertes d'énergie, la consommation des bâtiments, identifient des travaux pour la réduire... Elles nous ont révélé des pistes pour **optimiser nos consommations d'électricité et de gaz**. Grâce à ces analyses, nous élaborons un **plan d'actions** pour réduire notre empreinte énergétique sur les **5 années** à venir. Cet engagement reflète notre volonté d'une gestion responsable et durable des ressources.

Consommation global de l'Adapei 49

Électricité

- 2023 : 2.214.615 kWh
- 2024 : 2.192.987 kWh

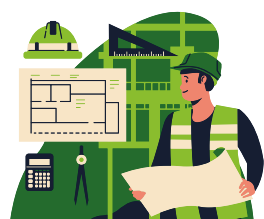


Gaz

- 2023 : 3.407.892 kWh
- 2024 : 3.458.147 kWh



Vers un avenir durable !



En 2025 et 2026, nous **lancerons un Schéma Directeur Immobilier (SDI)** afin d'optimiser notre patrimoine immobilier et répondre aux besoins des personnes en situation de handicap. Un SDI consiste à **analyser les bâtiments** (rénovations, réhabilitations, acquisitions ou cessions de biens...). Ce plan stratégique permettra de planifier sur 5 ans des actions concrètes pour garantir des **espaces adaptés, fonctionnels et durables** pour tous. C'est une **étape clé vers une gestion immobilière plus efficace et responsable**.

C) Les systèmes d'information

Dans la continuité de notre engagement envers la **mise en conformité du Dossier Unique Informatisé (DUI)** et en réponse aux exigences du programme ESMS Numérique, l'année 2024 a été marquée par un **déploiement significatif** des socles nationaux au sein de notre DUI.

Cette étape cruciale comprend notamment l'intégration de :

- L'Identifiant National de Santé (INS),
- Le Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS),
- La Messagerie Sécurisée de Santé (MSSanté).



L'intégration de ces socles nationaux dans notre DUI représente une avancée majeure pour nos établissements. Elle nous permettra de **répondre pleinement aux exigences réglementaires du ESMS Numérique**, de fluidifier les parcours de soin, d'améliorer la coordination avec les partenaires de santé et de **garantir un niveau de sécurité et de confidentialité optimal pour les données de santé de nos usagers**.

Le projet d'interconnexion réseau en fibre est en phase finale. L'objectif est d'apporter le haut débit dans chacun de nos établissements.

En anticipation de la norme NIS2, un **audit de sécurité de notre infrastructure systèmes et réseaux** sera réalisé le 5 août 2025 en collaboration avec le GRADES des Pays de la Loire, suivi d'une phase de remédiation.

Ces projets visent à améliorer nos services, sécuriser nos données et nous conformer aux réglementations.

D) L'actualité médico-sociale 2024



- Publication en juillet 2024 du **décret sur le fonctionnement en dispositifs des structures médico-sociales pour enfants en situation de handicap**. L'objectif est de leur offrir un accompagnement flexible et adaptatif entre l'école ordinaire et les établissements.
- **Bilan par la Haute Autorité de Santé** de la première année de fonctionnement du nouveau système d'évaluation des structures médico-sociales.
- **Premier comité interministériel du handicap de 2024** largement consacré à l'école : expérimentation des nouveaux pôles d'appui à la scolarité, lieux de coopération renforcée très attendus dans la promesse d'une école plus inclusive.
- **Signature** en novembre 2024 par les représentants du secteur du travail protégé **d'une convention cadre pluriannuelle avec le service public de l'emploi**. L'objectif est de faciliter les allées et venues entre les établissements et le milieu ordinaire.

E) La gestion des ressources humaines

La politique Ressources Humaines (RH)

L'Adapei 49 revendique une politique Ressources Humaines éthique, respectueuse de l'engagement de ses salariés et de ses valeurs associatives :

- **Accompagner tous les salariés dans leur parcours** professionnel en prenant en compte leur singularité,
- **Favoriser les espaces d'échanges** contradictoires au bénéfice de la mission d'intérêt général,
- **Développer une organisation agile** alimentée par un management permettant à chacun de trouver sa place au service du projet.



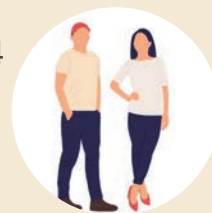
Les faits marquants 2024

- Application du Ségur pour tous (dont les enseignants),
- Élections professionnelles par vote électronique,
- Versement de la Prime de Partage de la Valeur (PPV),
- Dématérialisation du bulletin de paie.

Chiffres clés

1062
salariés au
31 / 12 / 2024

85 %
des salariés
sont en CDI



43,5 ans
en moyenne

10 ans
d'ancienneté
en moyenne

La formation professionnelle

Le conseil d'administration de l'Adapei 49 a fait le choix de renforcer cette politique RH avec la **création d'un poste dédié à la gestion de la formation professionnelle**, ce qui a permis la mise en œuvre de plus de **3 419 journées de formation** au bénéfice de la qualité de l'accompagnement (35% d'augmentation par rapport à l'année dernière).

La Qualité de Vie au Travail (QVT)



L'Adapei 49 a fait le choix d'intégrer la Qualité de Vie au Travail (QVT) en tant que dimension spécifique au sein du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). Cela signifie que la **QVT est considérée comme un aspect essentiel de la santé et de la sécurité au travail**, allant au-delà des risques traditionnels pour englober des éléments tels que l'autonomie, l'exigence du travail, les relations de travail...

Dans ce cadre, l'Adapei 49 s'est dotée d'un logiciel de DUERP spécialisé dans le secteur médico-social.

La **démarche se veut participative**, en effet la prévention est l'affaire de tous. Les salariés sont invités à répondre aux questionnaires sur les risques psycho-sociaux et sur les spécificités de leur métier.

Ainsi, la démarche a débuté avec le pôle ISAS. L'actualisation des **DUERP des IME et des SESSAD** est désormais **finalisée** ainsi que celui du siège social. Les DUERP du pôle HAS seront réalisés dans le courant du second semestre 2025.

Le climat social

La direction et les partenaires sociaux échangent régulièrement sur les enjeux de l'Adapei 49.

En 2024, ont eu lieu :

- **12 réunions du Comité Social et Économique (CSE)**
- **6 réunions de Négociation Annuelle Obligatoire (NAO)**
- **6 réunions de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)**
- **2 réunions de la Commission Formation et 1 réunion de la Commission Logement.**

L'ensemble de ces temps d'échanges a permis la conclusion en 2024 de **7 accords d'entreprise et d'une décision unilatérale** :

26/02/2024 : Accord sur l'aménagement du temps de travail sur l'année - Esca'l.

07/05/2024 : Accord sur les déplacements et mobilités durables (trajets dans le cadre professionnel).

07/05/2024 : Accord sur les déplacements et mobilités durables (trajets domicile-travail).

18/06/2024 : Accord sur le vote électronique pour les élections professionnelles.

09/07/2024 : Accord sur l'égalité professionnelle 2024 - 2028.

10/09/2024 : Protocole d'accord préélectoral - élections professionnelles 2024.

19/11/2024 : DUE Prime de Partage de la Valeur (PPV) - ESAT.

19/11/2024 : Protocole d'accord PPV 2024.



Les recrutements et mobilités des cadres

En 2024 / 2025, les **cadres** ci-après ont été **recrutés** ou ont bénéficié d'une **mobilité interne** :

- Marie DE BRUNHOFF, cheffe de service à l'IME Europe (en remplacement de Marie-Anne RIVIÈRE)
- Isabelle DELAITRE, mobilité de cheffe de service sur le territoire choletais du pôle HAS (pôle ISAS précédemment)
- Elsa LOPEZ, contrôleuse de gestion du médico-social
- Sophie DE GUERNY, mobilité de chargée des ressources humaines (anciennement assistante RH)
- Virginie OLIVIER, mobilité en qualité de directrice adjointe de l'ESAT de l'Argerie (Esca'l précédemment)
- Coralie DILÉ, directrice du pôle Sports, Loisirs et Vacances adaptés (en remplacement de Virginie OLIVIER)
- Johann MADIOU, directeur du pôle ESAT (en remplacement de Claude BAUDIN, départ à la retraite)
- Alexandre LEBRETON, administrateur systèmes et réseaux - 14/10/2024
- Stéphane ONILLON, directeur adjoint de l'ESAT de Trélazé - mobilité interne (directeur adjoint de l'ESAT de Cholet précédemment)
- Estelle BREMOND, directrice adjointe de l'ESAT de Cholet (en remplacement de Stéphane ONILLON)
- Corentin BONNEAU, conseiller en transition énergétique et écologique en santé
- Maud GARREAU, responsable communication au siège social
- Johanna PUJAR cheffe de service du dispositif choletais (en remplacement de Barbara LEROUX)
- Elodie PERRIN, cheffe de service sur le territoire choletais du pôle HAS (en remplacement de Camille PILLET).

Perspectives 2025 : attractivité des métiers

Concrets, utiles, riches de sens : nos métiers ne sont pas des métiers comme les autres. Celles et ceux qui les exercent sont fiers de remplir leurs missions malgré des conditions souvent complexes. Et pourtant, le recrutement dans le secteur de la santé, du social ou du médico-social reste compliqué.

Le projet associatif a identifié **trois grandes priorités RH** : la **visibilité en matière de recrutement**, le défi du **management intergénérationnel** et, enfin, **l'enjeu de la fidélisation**.

2. RAPPORT FINANCIER ET DE GESTION 2024

2.1. ÉTATS DE SYNTHÈSE AU 31 DÉCEMBRE 2024

Les évolutions de l'année 2024

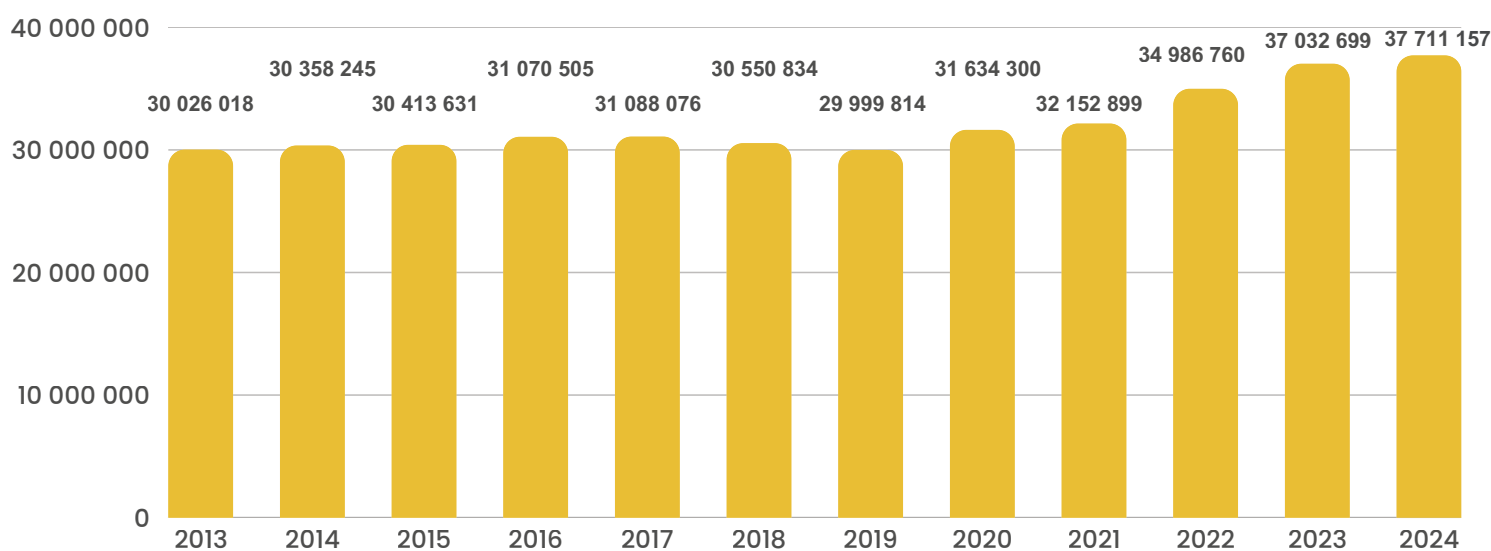
Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) tripartite (ARS Pays de la Loire, conseil départemental du Maine-et-Loire et l'Adapei 49) a été signé le 12 juillet 2021. Ce CPOM couvre l'ensemble des 28 établissements et services suivants : 6 IME, 5 SESSAD, 6 ESAT, 3 FH, 2 FV, 1 FAM, 1 SAMSAH, 3 SAVS et 1 SAJE (ouvert au 1^{er} juin 2021). Il intègre également les activités d'Esca'l (hors centre de loisirs). Le CPOM mentionne l'autorisation de frais de siège.

Le **taux directeur appliqué en 2024** pour le CPOM Assurance Maladie (IME, SESSAD, FAM partie Soins, SAMSAH partie Soins et ESAT) **s'élève à 1 %**.

Les **crédits complémentaires de l'ARS** liés au financement des revalorisations salariales ont représentés **86 % des besoins** et génèrent une **insuffisance de 292 000 €**.

En ce qui concerne les établissements financés par le département de Maine-et-Loire, **les budgets 2024 ont été reconduits avec une hausse de 2,25 %** pour l'ensemble des établissements et services concernés (FV, FAM partie Hébergement, FH, SAVS et SAMSAH). Les **crédits complémentaires du CD** liés au financement des revalorisations salariales ont représentés **84 % des besoins** et génèrent une **insuffisance de 107 000 €**.

Évolution des produits de la tarification en euros



Les produits de la tarification incluent les dotations globales (IME, SESSAD, ESAT, FV, FAM, SAMSAH, FH, SAVS), les facturations de prix de journée aux départements hors Maine-et-Loire (usagers ne relevant pas du Maine-et-Loire), ainsi que les participations des personnes en situation de handicap.

Ces **produits ont augmenté de 678 459 €** entre 2023 et 2024 comprenant le taux directeur (+ 444 000 €), des mesures nouvelles Ségur pour tous (+ 563 000 €).

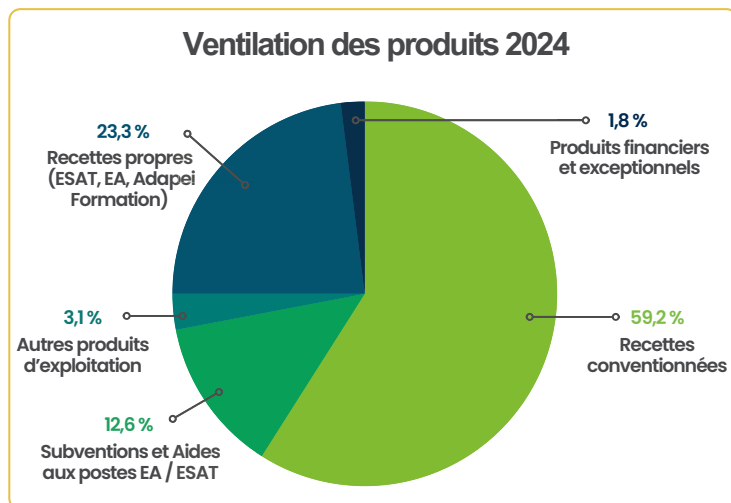
Le financement en année pleine des ouvertures 2023 (EMAS) **impacte la dotation de + 33 000 €**.

Ces produits comprennent également des **Crédits Non Reconductibles (CNR) pour 104 000 €** (contre 424 000€ en 2023).

Le compte de résultat

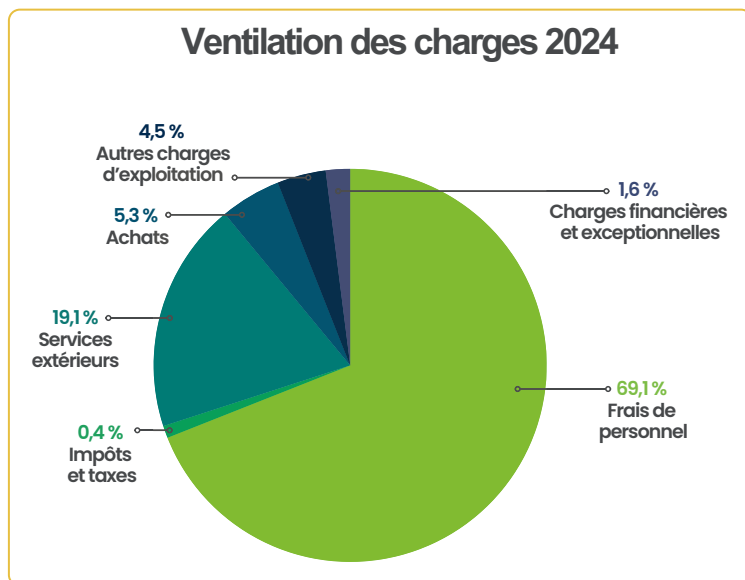
L'ensemble des produits s'élève à **63 773 150 €** pour l'année **2024**, soit une hausse de **1 138 208 €** par rapport à 2023 (+ 1,8 %). Cette hausse se ventile de la façon suivante :

- **+ 678 459 €** au titre des produits conventionnés de la tarification (cf page précédente)
- **- 130 139 €** au titre du chiffre d'affaires des secteurs en gestion propre, après retraitement du chiffre d'affaires interne, en lien avec la baisse de l'activité d'Adapei Formation (- 8,4 % soit - 166 000 €), des activités en hausse à Esca'l (+ 9,9 % soit + 50 000 €) et en ESAT (+ 1,7 % soit + 41 000 €) et un recul en EA (- 1,5 % soit - 167 000 €),
- **+ 362 507 €** au titre des aides aux postes des EA et ESAT, du fonds d'intervention régional (217 000 €) et de l'Habitat Inclusif (48 000 €)
- **+ 151 475 €** au titre des reprises de provision retraite (en lien avec le départ à la retraite de salariés),
- **+ 75 907 €** au titre des produits financiers et exceptionnels.



L'ensemble des charges s'élève à **63 941 847 €** au titre de **2024**, en hausse de **2 390 243 €** par rapport à 2023 (+ 3,9 %). Cette variation se ventile de la façon suivante :

- Des consommations de matières premières en baisse de **- 449 789 €**
- Des achats non stockés en baisse de **- 183 163 €** suite au reclassement en services extérieurs des dépenses alimentaires liés aux repas des usagers (- 185 000 €).
- Des services extérieurs en forte hausse de **+ 889 545 €** dont les repas des usagers (+ 387 000 € dont 185 000 € liés au reclassement des dépenses alimentaires), la hausse du coût des loyers (+ 179 000 €) et du recours à l'intérim (215 000 €).



- Une hausse des dépenses de personnel (charges sociales et fiscales incluses) de 4,2 % soit **+ 1 777 600 €** s'expliquant notamment par la revalorisation des salaires pratiquée dans les ESSMS (Séjour pour tous au 1^{er} janvier 2024) ; les EA ont vu leur masse salariale progresser de 6,6 % (+ 561 000 €) en lien avec des évolutions conventionnelles, le versement d'une prime PPV (partage de la valeur pour 262 000 €).
- Les autres charges d'exploitation sont en hausse de **+ 54 017 €**.
- Une hausse des charges financières et exceptionnelles de **+ 302 032 €**.

Le **résultat comptable de l'année 2024**, avant écritures de consolidation, réside en un **déficit de - 186 197 €** et se décompose de la façon suivante :

- Une **déficit comptable de - 709 226 € au titre des établissements sous gestion contrôlée** se ventilant de la façon suivante :
 - - **317 434 €** au titre des établissements du CPOM ARS (malgré 210 410 € au titre des recettes Amendement Creton reprises par le financeur),
 - - **408 391 €** au titre des établissements financés par le département de Maine-et-Loire,
 - - **79 035 €** concernant Esca'l,
 - + **95 634 €** des ESAT BAPC.
- Un **excédent de 523 029 € au titre des établissements en gestion propre et des instances associatives**, dont principalement les excédents en EA 548 990 €, le siège social 115 438 € et Adapei Formation - 166 750 €.

Après retraitements de consolidation impactant à la baisse le résultat pour + 17 500 € (ajustement des provisions de congés payés, des valeurs mobilières de placement, des indemnités de départ à la retraite), le **résultat consolidé de l'association** réside en un **déficit de - 168 697 €** au titre de 2024.

Le bilan

Au 31 décembre 2024, le **total du bilan s'élève à 36 335 382 €** contre 37 080 285 € au 31 décembre 2023.

Les **investissements réalisés ou mis en service** durant l'année 2024 **représentent 1 491 161 €** et résident essentiellement en :

- Des logiciels pour 72 377 €, l'évaluation externe pour 134 397€,
- Du renouvellement de matériels, mobiliers et véhicules pour 873 172 €,
- Des travaux de construction et d'agencements divers de bâtiments à hauteur de 372 514 €,
- Des biens financés par taxe d'apprentissage pour 38 701 €.

La ventilation synthétique du bilan ci-contre (montants arrondis) permet de mettre en évidence la **trésorerie nette**, qui est **de 9 583 509 €**.

Cette trésorerie est fléchée pour couvrir les subventions d'investissements (1 973 424 €), les fonds dédiés (2 705 247 €) et les provisions pour risques et charges (3 205 702 €).

Les **créances envers les clients du secteur commercial s'élèvent à 2 391 286 €** au 31 décembre 2024, avec un délai moyen de règlement d'environ 60 jours.

Les **créances envers les organismes financeurs s'élèvent à 2 010 980 €**, dont 404 084 € concernent les conseils départementaux, 109 711 € envers les clients Adapei Formation et 1 224 875 € au titre des aides aux postes 2024 non encore perçus au 31 décembre 2024.

Les **dettes financières sont en baisse de 477 000 €** par rapport au 31 décembre 2023 suite au remboursement des emprunts contractés antérieurement (476 000 €). Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit en 2024. Le solde des emprunts restant dû s'élève à 4 233 042 €.

Valeur nette des immobilisations 15 878 500 €	Fonds associatifs 3 578 000 €
	Réserve d'investissement 4 629 000 €
	Réserve de compensation 3 096 000 €
	Réserve de trésorerie 712 000 €
	Report à nouveau 3 221 000 €
	Subventions d'investissement 1 973 000 €
Actif circulant 10 873 000 €	Résultat de l'exercice -169 000 €
	Provisions / Fonds dédiés 6 158 000 €
	Dettes financières 4 266 000 €
Trésorerie nette 9 583 500 €	Autres dettes 8 871 000 €

La Recherche et le Développement (R&D)

Il n'existe pas sur le plan économique d'activités ou d'investissements en Recherche et Développement.

L'association dispose cependant de différentes commissions chargées, entre autres, de faire émerger de nouvelles réponses aux besoins des personnes en situation de handicap.

L'association **répond aux appels à projet des pouvoirs publics** qui entrent dans son domaine de compétences, ainsi qu'aux **appels d'offres publics** pour les EA, ESAT et Adapei Formation.

D'autre part, conformément à son objet (statuts), elle peut proposer aux financeurs, dans le cadre des procédures légales et contractuelles **des projets de création, d'extension ou de réorganisation d'établissements ou services** susceptibles d'améliorer la qualité des services rendus aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap sous réserve des nouvelles modalités d'appel à projet inscrites dans la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoire (HPST) ».

L'année 2024 s'inscrit dans la continuité de 2023.

Un second habitat inclusif a fait l'objet d'une ouverture à Saumur début mars 2024.

Suite à l'appel à candidature de juillet 2023 du conseil départemental de Maine-et-Loire et de l'ARS des Pays de la Loire ayant pour objet la transformation et le développement de l'offre d'accompagnement des personnes en situation de handicap, nos **propositions suivantes ont été retenues** :

- Création de **20 places de SAMSAH**,
- Création de **7 places en FAM** sur le site de la Longue Chauvière,
- **Transformation des foyers d'hébergement en centres habitats**.

Le calendrier de déploiement et les conditions budgétaires sont en cours de précision.

Les évolutions prévisibles sur 2025

Après la reprise de **l'ESAT du Louroux-Béconnais - L'Argerie** (juillet 2021), le **projet de réhabilitation et d'extension du site sont toujours à l'étude**. Ce projet, porté par la SCI Le Pigeonnier, avait reçu le soutien de l'ARS dans le cadre du PAI (Plan d'Aide à l'Investissement) à hauteur de 578 000 €. Les besoins se précisent et les études de coût s'actualisent. Un début des travaux est programmé pour septembre 2025.

Un **travail architectural** se poursuit pour le **site principal de l'EA d'Avrillé**.

Dans le cadre du projet inclusif sur le territoire choletais, **une réhabilitation va concerner l'IME La Rivière**. Les études de faisabilité se poursuivent ainsi qu'un programme d'investissement et de financement. Un diagnostic financier du périmètre du CPOM sera réalisé en juin 2025 avec les autorités de tarification en vue d'établir un Plan Pluriannuel d'Investissements et de Financements (PPIF).



ESAT du Louroux-Béconnais
- L'Argerie



EA d'Avrillé



IME La Rivière

L'affectation des résultats de gestion propre

Nous vous proposons les **affectations de résultat 2024** suivantes concernant les établissements dont la gestion n'est pas contrôlée.

110 000	Report à nouveau solde créditeur gestion propre	DÉBIT	CRÉDIT
	Entreprise Adaptée Avrillé		331 296,06 €
	Entreprise Adaptée La Pommeraye		8 835,77 €
	Siège social		115 438,38 €
	DeAcc 49	- 4, 52 €	
	PARH 49	- 2 481, 43 €	
	Habitat Inclusif		18 847, 90 €
	Comités locaux	- 10 443, 51 €	
	TOTAL	- 12 929,46 €	474 418, 11 €

119 000	Report à nouveau solde débiteur gestion propre	DÉBIT	CRÉDIT
	Entreprise Adaptée Cholet		164 912, 40 €
	Entreprise Adaptée Verrières-en-Anjou		43 946, 57 €
	Adapei Formation	- 166 750, 55 €	
	Association - Adapei 49		19 432,13 €
	TOTAL	- 166 750, 55 €	228 291, 10 €
	RÉSULTAT DE LA GESTION PROPRE	- 179 680, 01 €	702 709, 21€
	RÉSULTAT NET DE LA GESTION PROPRE	523 029, 20 €	

Nous vous proposons par ailleurs d'affecter l'impact des retraitements de consolidation comptabilisés en 2024, soit **un produit de + 17 499,76 €**, au report à nouveau débiteur des comptes consolidés de l'association, dont **le solde s'élèvera à 2 307 669,35 € après affectation**.

Le bilan au 31 décembre 2024

ACTIF	BRUTS	AMORTISSEMENT au 31 / 12 / 2024	NET	NET au 31 / 12 / 2023
Immobilisations incorporelles	836 982 €	633 863 €	203 118 €	30 703 €
Immobilisations corporelles	45 818 177 €	31 454 846 €	14 363 329 €	15 116 128 €
Immobilisations financières	1 328 082 €	16 000 €	1 312 082 €	1 194 946 €
Actifs immobilisés	47 983 241 €	32 104 709 €	15 878 531 €	16 341 777 €
Stocks et en cours	869 554 €		869 554 €	836 246 €
Clients et comptes rattachés	5 202 875 €	154 075 €	5 048 800 €	5 204 975 €
Autres créances	4 514 316 €		4 514 316 €	4 917 049 €
Valeurs Mobilières de Placement	3 157 364 €	148 944 €	3 008 420 €	2 991 336 €
Disponibilités	6 575 089 €		6 575 089 €	6 472 649 €
Charges constatées d'avance	440 671 €		440 671 €	316 252 €
Actifs circulants et assimilés	20 759 870 €	303 019 €	20 456 850 €	20 738 508 €
TOTAL DE L'ACTIF	68 743 110 €	32 407 729 €	36 335 382 €	37 080 285 €

PASSIF	BRUTS	AMORTISSEMENT	NET au 31 / 12 / 2024	NET au 31 / 12 / 2023
Fonds associatifs			3 578 097 €	3 578 097 €
Réserves			8 436 979 €	8 490 284 €
Report à nouveau			3 221 397 €	2 087 950 €
Résultat de l'exercice			-168 697 €	1 083 338 €
Subventions d'investissements			1 973 424 €	1 998 207 €
Provisions réglementées			246 681 €	256 781 €
Fonds propres			17 287 881 €	17 494 657 €
Provisions pour risques et charges			3 205 702 €	3 180 193 €
Fonds dédiés			2 705 247 €	2 541 998 €
Emprunts et dettes financières diverses			4 265 517 €	4 742 456 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 263 850 €	2 121 163 €
Dettes fiscales et sociales			6 281 413 €	6 862 436 €
Autres dettes			262 818 €	134 812 €
Produits constatés d'avance			62 955 €	2 570 €
Dettes et assimilés			15 841 799 €	16 405 435 €
TOTAL DU PASSIF			36 335 382 €	37 080 285 €

Le compte de résultat au 31 décembre 2024

PRODUITS	AU 31 / 12 / 2024	AU 31 / 12 / 2023
Production vendue	16 920 578 €	17 034 105 €
Produits de la tarification médico-sociale	35 726 518 €	35 053 466 €
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	8 877 754 €	8 515 248 €
Reprise sur amortissements et transferts de charges	542 762 €	273 567 €
Autres produits	- 39 769 €	- 11 283 €
Reprises fonds dédiés	588 889 €	660 383 €
Produits d'exploitation	62 616 732 €	61 525 486 €
Produits financiers	183 011 €	192 600 €
Produits exceptionnels	973 407 €	916 856 €
TOTAL DES PRODUITS	63 773 150 €	62 634 942 €

CHARGES	AU 31 / 12 / 2024	AU 31 / 12 / 2023
Achats de matières et fournitures	1 077 016 €	2 068 422 €
Autres achats et charges externes	14 579 825 €	13 312 922 €
Impôts, taxes et versements assimilés	2 539 124 €	2 498 003 €
Charges de personnel	41 875 731 €	40 133 821 €
Dotations aux amortissements	2 074 657 €	2 074 912 €
Dotations aux provisions	553 979 €	573 863 €
Autres charges	207 952 €	158 131 €
Dotations fonds dédiés	767 630 €	355 009 €
Charges d'exploitation	63 675 914 €	61 175 083 €
Charges financières	137 243 €	205 535 €
Charges exceptionnelles	128 691 €	170 988 €
TOTAL DES CHARGES	63 941 847 €	61 551 606 €



RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2024 : - 168 697 €

3. RAPPORT D'ORIENTATIONS 2025

1. PRÉAMBULE

Le rapport d'orientation 2025, s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de l'accompagnement. Il témoigne de notre engagement à mettre en œuvre les orientations définies dans notre nouveau Projet Associatif Global (PAG). Il a été approuvé par le conseil d'administration le 29 avril 2025. Il guidera les actions de l'Adapei 49 jusqu'en 2029.

Le rapport d'orientation 2025 privilégie dans les 4 axes du projet associatif, les orientations prioritaires pour l'année à venir. Il nous engage, administrateurs et professionnels, à suivre les objectifs fixés, au service des personnes accompagnées par notre association.

2. AXES, ORIENTATIONS ET FEUILLE DE ROUTE 2025



AXE 1 : Une association militante, résistante, œuvrant pour la citoyenneté des personnes en situation de handicap et la transformation sociale

Orientations :

1. Mobiliser collectivement les acteurs publics et des territoires pour étendre les droits des personnes en situation de handicap et les rendre effectifs.
2. Sensibiliser la société civile au handicap et promouvoir les spécificités du handicap mental et psychique.
3. Défendre le modèle associatif parental et renforcer l'action militante.

Feuille de route 2025 :

- Cartographier les représentations locales et inventorier les interlocuteurs par territoires.
- Communiquer sur le modèle associatif parental en interne dès l'intégration du professionnel.
- Développer l'inclusion et l'ouverture de nos établissements dans le respect des personnes et de leurs choix.
- Rechercher un parrain ou une marraine afin de promouvoir les actions de l'association.



AXE 2 : Une association ancrée dans la qualité de l'accompagnement, qui soutient l'autodétermination des personnes en situation de handicap et l'engagement des professionnels

Orientations :

1. Encourager le pouvoir d'agir des personnes accompagnées dans toutes les étapes du parcours et spécifiquement en donnant à chacune d'elle des moyens pour communiquer.
2. Cultiver la coopération entre personnes accompagnées, familles et professionnels, et valoriser les expertises réciproques.
3. Renforcer l'attractivité, développer les compétences et soutenir les parcours professionnels.

Feuille de route 2025 :

- Veiller au développement de la communication alternative et augmentée (CAA) et à la mise en œuvre de moyens de compensation.
- Formaliser un parcours d'accueil et d'intégration pour les nouveaux salariés.
- Mettre en œuvre un intranet salarié.



AXE 3 : Une association innovante, agile, impliquée dans différents environnements et auprès des acteurs sur les territoires

Orientations :

1. Soutenir les parcours de vie, répondre aux besoins et s'adapter aux spécificités des territoires à travers une offre souple et diversifiée permettant l'expérimentation de nouveaux modes d'accompagnement.
2. Conforter la place de l'association dans les réseaux collaboratifs.

Feuille de route 2025 :

- Poursuivre le passage d'une logique de places à une logique de parcours par la transition des établissements et services en dispositifs intégrés.
- Proposer notre expertise FALC et des sensibilisations au handicap.



AXE 4 : Une association responsable, préoccupée par son impact social et environnemental.

Orientations :

1. Porter la démarche de réflexion éthique dans les différents espaces de l'association.
2. Contribuer au développement durable et mener une politique RSO affirmée, pragmatique, qui associe chacun au bénéfice de tous.

Feuille de route 2025 :

Ethique :

- Établir l'état des lieux des initiatives au sein de l'association.
- Capitaliser sur le retour d'expérience du pôle HAS.
- Inscription du pôle ISAS dans le programme Défi Handicap.

RSO :

- Mener une revue des pratiques mises en place par nos partenaires privilégiés.
- Réaliser une autoévaluation RSO afin d'identifier les enjeux prioritaires.
- Rédiger une stratégie RSO et la communiquer au plus grand nombre.



Lexique

AG : Assemblée Générale
AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées
ANCV : Agence Nationale des Chèques Vacances
Apic's : Agir pour l'insertion citoyenne et solidaire
APAHRC : Association des Parents, Amis et Adultes en situation de Handicap de la Région Choletaise
APV : Aide aux Projets Vacances
ARS : Agence Régionale de Santé
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
AVaNCe : Action de Vérification et d'Analyse des Capacités et de l'Employabilité
BAPC : Budget Annexe de Production et de Commercialisation
CAA : Communication Alternative et Améliorée
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CD : Conseil Départemental
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CIP : Conseiller en Insertion Professionnelle
CHU : Centre Hospitalier Universitaire
CNR : Crédits Non Reconductibles
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CREAI : Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
CSE : Comité Social et Economique
CSSCT : Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail
CVS : Conseil de la Vie Sociale
DASE : Dispositif d'Appui à la Scolarisation des Elèves
DREETS : Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DUE : Décision Unilatérale de l'Employeur
DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
DUI : Dossier Unique Informatisé
EA : Entreprise Adaptée
EAAF : Équipe d'Appui aux Assistants Familiaux
EHPAD : Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
EPPI : Échanges, Participation, Partage, Idées
ESAT : Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail
ESSMS : Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux
FALC : Facile À Lire et à Comprendre
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
FAP : Formation et Accompagnement Professionnel
FFSA : Fédération Française de Sport Adapté
FH : Foyer d'Hébergement
FV : Foyer de Vie

GRADES : Groupement Régional d'Appui au Développement de la E-Santé
HAS : Habitat, Accompagnement et Soins
HI : Habitat Inclusif
HPST : Hôpital, Patients, Santé et Territoire
IME : Institut Médico-Éducatif
INS : Identifiant National de Santé
ISAS : Inclusion Scolaire, Accompagnement et Soins
MDA : Maison Départementale de l'Autonomie
MSSanté : Messagerie Sécurisée de Santé
NAO : Négociation Annuelle Obligatoire
NIS2 : Network and Information Security
PAG : Projet Associatif Global
PAI : Plan d'Aide à l'Investissement
PARH 49 : Pôle d'Appui et de Ressources Handicap 49
PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
PPIF : Plan Pluriannuel d'Investissements et de Financements
PPV : Prime de Partage de la Valeur
PSH : Personne en Situation de Handicap
QVT : Qualité de Vie au Travail
R&D : Recherche et Développement
RH : Ressources Humaines
RPPS : Répertoire Partagé des Professionnels de Santé
RSO : Responsabilité Sociétale des Organisations
SAJE : Service d'Accompagnement de Jour Externalisé
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SDI : Schéma Directeur Immobilier
S3A : Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité
SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
SI : Service Insertion
TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
UDAF : Union Départementale des Associations Familiales
UPHA : Unité pour Personnes Handicapées Âgées
UPHV : Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes
VIAS : Vie Intime, Affective et Sexuelle





Adapei 49

Adapei 49 - Siège social

126 rue St Léonard - BP 71857
49018 Angers cedex 01

☎ 02 41 68 98 50

✉ contact@adapei49.asso.fr

Retrouvez l'ensemble de nos actualités sur
nos réseaux sociaux et notre site Internet



Association - Adapei 49



Adapei 49



Adapei 49



www.adapei49.asso.fr